



MISE EN PLACE DE MESURES D'ATTÉNUATION DE LA CIRCULATION SUR LE RANG DES VINGT

Entraves à la circulation les 3 et 4 août

Saint-Basile-le-Grand, le 27 juillet 2021 – La Ville de Saint-Basile-le-Grand tient à informer la population que des travaux pour l'installation de deux traverses surélevées sur le rang des Vingt auront lieu les 3 et 4 août prochains, en fonction des conditions météorologiques.

IMPACTS SUR LA CIRCULATION

Ces travaux occasionneront la fermeture d'une portion du rang des Vingt, entre la montée des Trinitaires et la rue de l'Îlot-du-Coteau. La circulation locale sera permise sur le rang des Vingt, entre la montée des Trinitaires et la zone de chantier vis-à-vis l'accès au parc national du Mont-Saint-Bruno ainsi qu'entre la rue de la Montagne et la rue de l'Îlot-du-Coteau. Cependant, durant les travaux, il sera impossible de se déplacer entre les villes de Saint-Basile-le-Grand et de Saint-Mathieu-de-Beloeil en empruntant le rang des Vingt.

Ainsi, afin de contourner le chantier, les automobilistes seront invités à emprunter un chemin de détour qui sera mis en place. La Ville sollicite la collaboration et la vigilance des usagers de la route lors de leurs déplacements à proximité de la zone des travaux pour assurer leur sécurité et celle des travailleurs.

Pour un milieu de vie plus sécuritaire et paisible

Rappelons que ces ajouts ont pour objectif de favoriser le respect des limites de vitesse et sécuriser le rang des Vingt en incitant les usagers de la route à être plus attentifs à leur environnement et à faire preuve de prudence. Afin de répondre aux préoccupations de ses citoyens, les recommandations suivantes, émises par le comité de circulation et validées par la firme CIMA+, seront également mises en place prochainement :

- Construction d'un dos d'âne allongé entre les rues Prévert et Anne-Hébert;
- Amélioration du marquage, ajout d'inscription, de pictogrammes à certains endroits;
- Installation de radars pédagogiques;
- Installation de séparateurs de piste cyclable de type Zebra (projet pilote);
- Ajout et modifications de panneaux de signalisation.

La Ville de Saint-Basile-le-Grand est consciente que ces travaux impliquant plusieurs intervenants peuvent causer certains inconvénients. Toutefois, toutes les mesures nécessaires seront prises pour limiter les impacts. Consultez le site Web au villesblg.ca/rangdesvingt pour être au fait de toutes les informations entourant la réalisation de ce projet.

Source : Marie-Eve Thibodeau, conseillère en communication
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8112 | me.thibodeau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca